

interliaisons

décembre

2022

n°178

Comité général

- p. 2 Introduction Comité général - *Marc Bastide*
- p. 8 Introduction au débat interactif sur le processus revendicatif - *Cathy Tran-Phung Cau*
- p. 10 Intervention sur notre démarche unitaire - *Bernard Guidou*
- p. 11 Intervention sur le 12^e congrès de l'UCR-CGT - *Marc Bastide*
- p. 12 Conclusions Comité général - *Bernard Guidou*

CALENDRIER UCR-CGT 2023

 1^{er} SEMESTRE

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 D	Jour de l'An	1 M		1 M		1 S		1 L	Fête du Travail	1 J	BUREAU UCR
2 L		2 J		2 J		2 D		2 M		2 V	
3 M		3 V		3 V		3 L		3 M	BN	3 S	
4 M		4 S		4 S		4 M		4 J	BUREAU UCR	4 D	
5 J	BUREAU UCR	5 D		5 D		5 M		5 V		5 L	
6 V		6 L		6 L		6 J		6 S		6 M	
7 S		7 M		7 M		7 V		7 D		7 M	
8 D		8 M		8 M		8 S		8 L	Victoire 1945	8 J	
9 L		9 J		9 J	BUREAU UCR	9 D		9 M		9 V	
10 M		10 V		10 V		10 L	Lundi de Pâques	10 M		10 S	
11 M		11 S		11 S		11 M		11 J		11 D	
12 J		12 D		12 D		12 M		12 V		12 L	
13 V		13 L		13 L		13 J	BUREAU UCR	13 S		13 M	
14 S		14 M		14 M		14 V		14 D		14 M	
15 D		15 J	BUREAU UCR	15 M		15 S		15 L		15 J	
16 L		16 J		16 J		16 D		16 M		16 V	
17 M		17 V		17 V		17 L		17 M		17 S	
18 M	CE UCR	18 S		18 S		18 M		18 J	Ascension	18 D	
19 J		19 D		19 D		19 M		19 V		19 L	
20 V		20 L		20 L		20 J	CE UCR	20 S		20 M	
21 S		21 M		21 M		21 V		21 D		21 M	
22 D		22 M		22 M		22 S		22 L		22 J	BUREAU UCR
23 L		23 J	CE UCR	23 J	CE UCR	23 D		23 M		23 V	
24 M		24 V		24 V		24 L		24 M	CE	24 S	
25 M		25 S		25 S		25 M	COMITÉ GÉNÉRAL	25 J	CE UCR	25 D	
26 J	BUREAU UCR	26 D		26 D		26 M		26 V		26 L	
27 V		27 L		27 L	Congrès confédéral	27 J		27 S		27 M	
28 S		28 M		28 M		28 V		28 D	Pentecôte	28 M	
29 D		29 M		29 M		29 S		29 L		29 J	CE UCR
30 L		30 J		30 J		30 D		30 M		30 V	
31 M		31 V		31 V				31 M			



Cher·e·s camarades,

Après les vagues successives du COVID et le pic de canicule, cela ne nous a pas empêché de revendiquer pleinement. Les retraités ont démontré qu'ils étaient au « taquet », avant et après les congés et y compris dans cette période. Les différents congrès et conférences d'UFR ou d'USR le démontrent.

Mais, pour entamer mon introduction, permettez-moi d'essayer de vous donner, assez partiellement, des nouvelles du monde.

Cela fait maintenant près de 10 mois que l'armée russe a envahi une partie du territoire ukrainien. Un temps assez long pour que les oreilles du monde deviennent sourdes au bruit des canons. Pour que cette situation inacceptable s'inscrive dans une apparence de normalité, si ce n'est ponctuellement, quelques faits mis en avant par les médias. Le rapport d'Amnesty international, reprochant à l'armée ukrainienne de mettre en danger les civils dans sa résistance à l'invasion russe en installant des infrastructures militaires dans les zones habitées, a soulevé un tollé. Il n'en demeure pas moins que cela montre, une fois de plus, que les populations sont les principales victimes des guerres.

La loi martiale en Ukraine restreint déjà considérablement les droits des travailleurs, même si ces restrictions sont clairement limitées dans le temps. Les travailleuses et travailleurs sont parmi les plus durement touchés. Cela n'enlève en rien l'horreur de la guerre que fait subir le Président russe aux populations ukrainiennes et aux difficultés que vit une partie de la population russe, qui se rebelle aussi.

Je ne peux passer sous silence, comme l'on fait les grands états occidentaux et les médias peu regardants, que se poursuive en toute impunité les crimes de guerre d'une armée israélienne suréquipée contre une population civile occupée. Je vous rappelle, quand même, l'agression israélienne du mois d'août : 250 raids ont été menés en 3 jours, avec des destructions massives d'immeubles dans des quartiers populaires, de terrains agricoles, jusqu'à toucher un hôpital. Bilan : 44 morts palestiniens dans la bande de Gaza, dont 15 enfants et 360 blessés.

Cet été aura vu, encore, des tensions entre la Chine et les USA suite à la visite, à Taïwan, de la Présidente de la chambre des représentants américains. De l'autre côté des Alpes, la peste brune a bondi.

Après la démission de Mario Draghi, la voie était ouverte pour les élections législatives anticipées, le 25 septembre, au parti fasciste d'Italia dirigé par Giorgia Meloni. Comme le rassemblement national en France, avec ses 89 députés, lors des dernières élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Ensuite à Cuba, avec l'incendie qui a ravagé le dépôt pétrolier de Matanga, lequel contribue, par l'intermédiaire de la centrale thermique de Guitéras, à la production d'électricité pour la population cubaine. À l'heure où le monde entier connaît une grave crise pétrolière, cet incendie aggrave la situation cubaine déjà si durement éprouvée par les retombées du blocus imposé par les États-Unis, depuis plus de 60 ans. La CGT a lancé une grande solidarité envers le peuple cubain. De la même manière, la CGT continuera à porter haut et fort ses valeurs de paix et de solidarité entre les peuples. Cela a été l'appel pour la journée mondiale de la Paix initiée par la CGT, avec 100 autres organisations. Cela a été aussi, le colloque organisé le 5 octobre 2022, dans la salle de CCN, sous le thème « Quelle économie de la Paix ? ».

J'en terminerai par la victoire de Lula da Silva au Brésil face à l'extrême droite de Jair Bolsonaro.

Il est important, à notre avis, d'avoir un petit retour dans le rétroviseur, notamment avec en ligne de mire, les élections présidentielles et législatives. Quand je dis « en ligne de mire », c'est par rapport à notre processus revendicatif : augmentation des pensions, services publics, Sécurité sociale, bulletin

de pensions; ce que nous avons appelé notre triptyque. Il est important de mesurer les mobilisations construites soit dans les départements, soit en région ou nationalement.

Tout d'abord, sur l'augmentation des pensions. Il est important, de bien mesurer ce que nous avons fait inscrire dans les programmes électoraux.

À partir de nos tracts, réunions, mobilisations souvent unitaires, les différentes actions menées ont toujours porté sur notre triptyque, notamment l'augmentation des pensions, en lien avec la consultation « De combien ai-je besoin pour vivre? ». Notons ensemble, que nous recevons encore des questionnaires, qui démontre une fois de plus, l'aggravation des conditions de vie des retraités en général. 40 % des retraités, disent avoir des difficultés pour entretenir leurs logements, tels que des travaux d'isollements, remplacement de chaudière, etc. Et aussi des difficultés à régler leurs factures d'eau et d'énergie (gaz, électricité, fuel, bois, etc.).

D'ores et déjà, ils s'imposent des mesures drastiques: couper le chauffage la nuit et le baisser dans la journée. Ils se couvrent davantage, ils maîtrisent leur consommation d'eau. Plus de 40 % des retraités se privent de fruits, de légumes et ciblent les achats de première nécessité. Ils utilisent les magasins discount, les magasins de déstockage alimentaire et suivent les promotions en grandes surface. Dans ces 40 %, de très nombreux retraités suppriment un repas par jour pour s'en sortir. À cela, s'ajoutent ceux qui ont recours aux associations caritatives et aux épiceries sociales.

Je vous invite d'ailleurs à aller sur le site du Secours populaire, notamment sur le sondage « La pauvreté s'installe chez les retraités et les jeunes ». 25 % des retraités ont renoncé à des soins chez les spécialistes si dépassements d'honoraires, mais également chez les généralistes et veillent à acheter uniquement des médicaments remboursés.

Ils expriment fortement le manque, à cause de disparitions de services publics, comme des bureaux de poste, les accueils aux impôts, etc. Ou les déplacements de ces derniers, dans d'autres communes plus éloignées, avec une accessibilité plus difficile (en cause: le manque de moyens, de voiture, de bus ou disparition des trains, etc.).

À cela, s'ajoutent les difficultés croissantes concernant la dématérialisation de nombreux services administratifs. Il est de plus en plus difficile de joindre un agent EDF, pour problème de factures, d'acheter un billet de train quand il n'y a plus de guichet en gare, etc. La dématérialisation génère aussi des coûts: achat d'un ordinateur, d'une imprimante, de cartouches d'encre, d'un abonnement internet, etc. Mais aussi, lorsque ces difficultés sont dépassées, on peut habiter dans des zones blanches ou mal desservies par les opérateurs.

De plus, pour une grande majorité, ils sont contraints de se priver souvent d'activités de loisirs, de cultures, ainsi que de vacances.

Dernier élément qui a son importance: les retraités ne vivent ni dans l'opulence, ni dans l'abondance. Et tous considèrent que pour vivre dignement sa retraite, c'est au moins 2000 € brut, et plus suivant les situations, qu'il faudrait avoir.

C'est dans ce contexte d'élections, que les retraités unitairement ont agi:

- Du 9 au 20 mai, partout sur le territoire, avec partout des temps forts en région, autour de la question du numérique, de la dématérialisation, qui engendre le repli, l'exclusion et la perte de droit. Pour l'obtention d'un bulletin de pension, c'est un droit à la citoyenneté,
- Le 2 juin, un rassemblement à Paris comme dans les départements, pour exiger auprès de la 1er Ministre et des Préfets, d'avoir des réponses concrètes sur la nécessaire augmentation des pensions, afin de combler la perte conséquente du pouvoir d'achat des retraités.

Camarades même pendant ces élections présidentielles ou législatives, nous n'avons pas levé le pied de l'accélérateur de la mobilisation, nous avons écrit « on ne lâche rien! ». Et bien oui! Même si cela ne fait pas le compte par rapport à l'inflation, le Gouvernement, a lâché 4 % alors qu'il visait une augmentation de 1 %. Oui, les actions, les mobilisations, ont payé et il ne faut toujours rien lâcher!

Lors du CCN du 21 juin, analyse a été faite qu'il était important, au sortir des 2 élections qui nous ont laissé un goût amer, d'avoir une réaction dès la rentrée. Le CCN du 30 et 31 août décide l'action du 29 sep-

tembre, à laquelle les retraités étaient présents, dans tous les rassemblements de départements.

Ce point d'appui de mobilisation des retraités, la mise en musique de l'augmentation des retraites complémentaires, le diaporama mis à disposition des organisations, les premiers débats dans les sections de retraités, qui découvrent ou redécouvrent comment fonctionne les retraites complémentaires. Tous ces éléments ont permis de réussir ce 1er rassemblement le 6 octobre de l'Agirc-Arrco, avec la Confédération.

Le jour du conseil d'administration de cette institution a permis d'engranger 5,12 % d'augmentation. Mes camarades, la mobilisation y est pour quelque chose, car je vous rappelle que depuis 2014 :

- 2017 = 0 % sur 4 ans,
- 2018 = 0,6 %,
- 2019 = 1 %,
- 2020 = 0 %,
- 2021 = 1 %.

Mon petit doigt me dit que, pour l'augmentation consentie en 2022, elle n'était pas prévue à ce niveau-là. Même si, sur ce sujet, nous avons besoin de continuer à dire que les retraites complémentaires ce ne sont pas que les retraités, ce sont aussi les actifs. Car, quand ces derniers partent en retraite à l'âge légal, ils perdent 10 % de malus pendant 3 ans ! Nous devons continuer à porter la revalorisation à hauteur de l'inflation, l'arrêt de la spéculation de l'Agirc-Arrco qui place de l'argent dans les entreprises ou qui jouent en bourse avec les cotisations de salariés et retraités.

Dans ce même mouvement, nous avons participé à l'action interprofessionnelle du 18 octobre où les actifs étaient plus en nombre et plus en grève. Bien entendu, en soutien à nos camarades raffineurs, mais aussi contre la remise en cause du droit de grève et pour l'augmentation des salaires. Grâce à la mobilisation de la CGT, nos camarades ont arraché des augmentations, malgré le coup de poignard de la CFDT et de la CGC.

Cette situation d'actions et de luttes a fait qu'un CCN a été convoqué en visioconférence le 19 octobre, pour la poursuite de mouvement enclenché, avec 2 propositions de dates : le 27 octobre et le 10 novembre. La CEC était convoquée le lendemain, c'est-à-dire jour de la CE de l'UCR. La CEC a confirmé les journées

des 27/10 et 10/11, ce qui a amené à prendre la décision, lors de la CE de l'UCR, de reporter notre journée du 26 octobre devant le Medef à une date ultérieure, après proposition au Comité général.

C'est dans ce cadre de réflexion et de propositions, « compte tenu que nous ne lâchons rien », que nous vous proposons de ne pas lâcher en direction du Medef, qui porte quand même de lourdes responsabilités dans la gestion de l'Agirc-Arrco, d'agir le 6 décembre lors de son Conseil d'administration. Il nous semble pertinent d'aller claironner devant ses fenêtres et de demander des rendez-vous dans tous les Medef de France.

Voilà Camarade, une première proposition, pour début décembre, en prenant en compte aussi l'évolution Confédérale, qui pourrait avoir lieu, après notre Comité général. Je pense plus particulièrement au 10 novembre avec l'action interprofessionnelle, avec des suites, s'il y en a.

Utilisons la semaine de mobilisation du 7 au 10 novembre, pour débattre sur les mobilisations à venir. La date du 27 novembre, nous semble une bonne journée pour garder la braise allumée, vu le contexte, entre vacances, ponts, etc.

Ayons aussi à l'esprit, que les 15 et 16 novembre, nous avons un CCN pour lequel Bernard Guidou représentera l'UCR, et moi-même pour représenter la CE Confédérale. Cela nous donnera des éléments nécessaires, dans le cadre de l'actualité, pour l'évaluation des rapports de force et de revendications à porter.

Nous sommes engagés sur notre triptyque et aussi avec la participation aux actions et mots d'ordre confédéraux notamment :

- 15, 32, 60 : 15 € de l'heure pour le Smic,
- 32h, réduction du temps de travail,
- 60 ans, retraite à taux plein.

Chacune et chacun d'entre nous sera engagé sur le PLFSS 2023. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023, adopté par le Conseil des ministres, est relativement sans surprises puisqu'il s'inscrit dans l'objectif des 3 % du pacte de responsabilité.

Le déficit de 39,7 milliards d'euros en 2020, a été ramené à 17,8 milliards en 2022 au prix de réductions drastiques dans notre système de santé. L'hôpital public a lourdement payé avec la fermeture de 7 500 lits

et la fermeture de nombreux services d'urgences. Cela s'est fait au détriment des conditions d'accès aux soins qui se trouvent très dégradées pour les patients, et le manque de nombreux médecins dans les territoires a été accéléré. Autre élément : la volonté d'abaisser le déficit à 6,8 milliards d'euros pour 2023, organisé par le Gouvernement à grands coups d'exonérations de cotisations sociales, pour que les entreprises continuent de construire des bases de la destruction de la Sécurité sociale.

Néanmoins, les nombreuses luttes que nous avons menées, notamment au niveau des retraités, épaulées par la CGT au niveau des personnels de santé, ont obligé le gouvernement à proposer quelques mesures, que l'on peut assimiler à du bricolage :

- Renforcement de la présence de soignants auprès des résidents des Ehpad, en recrutant 50 000 professionnels, même si seulement 3 000 sont budgétisés, alors qu'il en faudrait 200 000.
- Confirmation d'un « tarif plancher », pour l'heure de soutien à domicile. Le personnel en revendique 25 €.
- Rendez-vous prévention, pour les adultes de 60 à 65 ans, pour repérer les fragilités ou la perte d'autonomie, prise en charge par l'Assurance Maladie.
- Au niveau de l'Ondam (Objectif National de Dépense Assurance Maladie), 3,7 % d'augmentation en 2023 contre 4 % nécessaire.
- Notons aussi quelques inversions des choix entre les différents secteurs :
 - + 4,1 % pour les établissements de santé,
 - + 5,1 % pour le médico-social,
 - + 5,2 % pour le handicap,
 - + 2,9 % pour les soins de ville et la médecine libérale.
- Auparavant, la médecine de ville était privilégiée au détriment de l'hôpital de ville. Pour la première fois depuis des années, aucune restriction de dépenses n'est demandée à l'hôpital, etc.

Pour mieux connaître l'ensemble des éléments, je vous invite, à lire le communiqué de l'UCR-CGT, de la note de la Confédération sur le PLFSS 2023 du 20 octobre 2022, ainsi que la déclaration unitaire des retraités.



Ces avancées, même si l'on considère que c'est du bricolage, c'est quand même le fruit de nos mobilisations et de nos luttes.

À ce stade de notre Comité général, comme énoncé plus haut, il nous reste quelques interrogations sur la poursuite des mobilisations. Au niveau confédéral, avec la tenue de l'action de mobilisation du 10 novembre et le CCN des 15 et 16 novembre. D'ores et déjà, j'ai pointé le 6 décembre vers le Medef. D'autre part, nous aurons à intégrer dans le PLFSS, la mise en place des bulletins de pension, ainsi que l'augmentation des pensions au 1^{er} janvier – car l'inflation en fin d'année sera au minimum à 8 % – et la bataille sur la retraite à 60 ans.

Au cours de notre rencontre d'aujourd'hui, le Comité général pourrait décider d'une ou plusieurs initiatives en janvier ou début février. Pour cela, ne serait-il pas judicieux de rencontrer les députés afin de les faire se prononcer sur l'intégration du bulletin de pension dans le PLFSS ?

D'autre part, donner un rendu grand public, 2^e quinzaine de janvier ou début février, avec la Confédération sur la consultation « De combien ai-je besoin pour vivre ? », qui alimenterait notre campagne d'augmentation des pensions et retraites complémentaires. À vous de donner vos réflexions, vos propositions, votre avis, afin de donner un mandat clair à la CE de l'UCR pour proposer, en temps utile, des propositions de mobilisation et de luttes, début 2023.

À partir de ces premiers éléments de réflexion pour notre Comité général, il nous faut noter que la question du renforcement de l'UCR ne suit pas bien, au contraire. Je ne jette la pierre à personne, mais soyons

Introduction Comité général

CG
02/11/22

Marc Bastide

clair entre nous: depuis la création de l'UCR, nous perdons chaque année des adhérents. Faut-il s'en habituer? Je ne le pense pas. Faut-il s'en accommoder? Non plus.

Je suis amené à me poser cette question car, depuis 5 ans, c'est:

- 2015 : - 3 117
- 2016 : - 2 301
- 2017 : - 1 900
- 2018 : - 1 495
- 2019 : - 1 584
- 2020 : - 3 432
- Septembre 2022: - 3 785 = - 1,16 % (soit 89056 syndiqués)
- Octobre 2022: -3 584 = - 2,02 % (soit 89 257 syndiqués)

Il est rentré à 1 mois, 201 timbres. Donc, nous avons un retard à octobre 2022 pour 2021 :

- Exercice clos 2020 : 92 840,
- Octobre 2021 : 89 257 soit - 3 584.

Je dois vous dire qu'en ce qui concerne les cotisations, le nombre de voix au congrès confédéral sera arrêté le 31 octobre. En ce qui concerne la clôture de l'exercice 2021, la CEC prendra sa décision à la Commission exécutive confédérale de décembre, pour clôture fin d'année.

Après cet état brut de notre situation, je pense que nous avons de réelles possibilités. La réunion du 17 juin est un véritable point d'appui, car à mon avis, il y a envie de faire. Pourquoi? Déjà, au regard de la bonne participation pour un vendredi, ce n'est pas



banal. C'est même rassurant de mon point de vue, mais pas que le mien, au vu de la richesse des débats et propositions, et des échos de la réunion.

Donc, me semble-t-il, il faut engager un plan Orsec. Je pense qu'il faut lier revendicatif et orga, car là aussi, nous réussirons les mobilisations. Nos revendications sont porteuses, rassembleuses et nous perdons en adhérents alors que la population retraitée est de plus en plus nombreuse. Oui, lien syndicalisation et actions revendicatives :

- Lien croisé UFR/USR, c'est d'ailleurs ce qui est demandé par des USR et UFR,
- Lien croisé UD/USR/UCR/CFD pour un plan de syndicalisation,
- Lien UD/USR/UCR/CFD, pour rencontre avec les syndicats d'actifs avec pour objectif d'assurer la continuité syndicale ou continuité d'adhésion.

Pourquoi le syndicalisme CGT retraités est utile ?
Pourquoi être syndiqué à la retraite ?

Cela demande aussi une campagne d'affichage : le collectif Vie syndicale doit booster cette campagne de la reconquête des forces organisées, en lien avec le pôle communication, comme pour le revendicatif.

Dernièrement, j'étais au congrès du Puy-de-Dôme : les camarades ont travaillé un projet de syndicalisation, en faisant un état de lieu de leur département, communes bassin d'emploi, avec mise à jour ou remise à jour de CoGiTiel, pour la connaissance des militants et syndiqués. Ils font en sorte que dans les périmètres donnés, les syndiqués se connaissent. C'est un exemple. Il doit y en avoir d'autres dans les USR et dans les UFR.

Camarades, je crois que, maintenant, les constats, on les connaît. Attention, le travail change, les salariés aussi. Mais ce n'est quand même pas normal, quand on est retraité, qu'il faille réadhérer à la CGT quand on sort de l'entreprise. Je sais, sincèrement, qu'il nous faut dépasser ce constat et que l'on porte l'approche et l'accroche en direction du syndicalisme retraité dans les syndicats d'actifs.

De la même manière, en ce qui concerne *Vie nouvelle*, je tiens à préciser : c'est le magazine de l'UCR-CGT. Quand je dis magazine, c'est qu'il y a bien sûr une approche politique, mais pas que. C'est cela qui fait son originalité. Mais là aussi, nous devons réfléchir à

l'approche et l'accroche de *Vie nouvelle*, me semble-t-il ? Il y a plusieurs portes d'entrées. Il faut engager une vraie réflexion avec les UFR et USR sur cette question. Là aussi, nous devons arrêter la perte d'abonnement dans la dernière période. Des exemples d'abonnement sont intéressants : les cheminots de Perpignan, la réflexion et la décision de la FNME. Je ne veux pas être alarmiste, mais attention, il faut stopper l'érosion si l'on veut souhaiter longue vie à *Vie nouvelle*.

Je ne pourrai terminer cette introduction au débat, sans parler de notre 53e Congrès de la CGT, qui se déroulera du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand. Je pense que nous devons aider à le préparer. Tout d'abord, en créant les conditions pour que le maximum de sections se réunissent pour sa préparation et organiser des débats, en y intégrant les retraités désignés par leur UFR ou USR qui seront dans les délégations, et que ce soit bien un Congrès des syndicats et non des organisations. Les documents du Congrès seront disponibles à partir du 15 décembre. Ils ont été votés à la dernière CE, le 20 octobre, ainsi que le bilan d'activité.

J'attire votre attention, car en ce moment, circulent un certain nombre de spéculations ou de débats qui se font plus à l'extérieur de la CGT, qu'à l'intérieur. Pour ma part, je garderai la même ligne de conduite depuis toujours. Je me positionne en termes de réflexion, à partir de document qui émane de la CGT, en respectant les statuts. Je ne discute pas de problèmes particuliers ou de Camarades dans les couloirs, ni de ma vie privée, ça ne regarde que moi. J'essaie de respecter tout le monde, que l'on me respecte aussi, ainsi que notre CGT.

En m'excusant de le dire ainsi : les « on dit que », « il paraît que », et les cancans sur les uns et les autres, ça ne m'intéresse pas. De tout temps, respectueux de la démocratie, je parle toujours où cela est le lieu, c'est-à-dire dans les réunions de mon orga, qui s'appelle la CGT.

Enfin, demain après-midi, j'aurai l'occasion, de venir sur la présentation du prochain Congrès de l'UCR, qui se déroulera à Saint-Malo, du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023.

Voilà Camarades, j'arrive au bout de cette introduction. Je laisse la parole à la Présidente, pour l'animation de nos débats.

Merci de votre attention.

Introduction au débat interactif sur le processus revendicatif

CG
02/11/22

Cathy Tran-Phung Cau



Bonjour à toutes et tous,

À partir du rapport sur l'actualité revendicative de Marc et des propositions qui ont été formulées, nous vous proposons de voir **comment pousser le processus de notre triptyque revendicatif pour la gagne qui est le thème de ce Comité général.**

Sans revenir sur l'ensemble de notre activité revendicative et actions menées depuis des mois, nous avons besoin de mesurer et de faire mesurer à nos syndiqués ce que nous avons fait bouger, et comment notre ténacité et détermination sur l'exigence de l'augmentation des pensions a permis de gagner une première bataille et contraindre le gouvernement et le patronat de revaloriser de 4 % les retraites de base et de 5,12 % les retraites complémentaires.

Alors OUI! Pour nous CGT, comme nous l'avons dit hier dans le débat général, **le compte n'y est pas!** Il n'y est pas d'abord, par rapport à l'inflation qui est de 6,2 %, par rapport aux pertes accumulées depuis des années et qui représentent entre 2,5 mois et 6 mois de perte en 15 ans, (voir les détails du dernier argumentaire que vous avez dans votre pochette) et surtout parce que nous sommes tous d'accord que c'est d'une

autre répartition des richesses dont nous avons besoin.

Pour autant ces revalorisations que représentent elles, immédiatement, en somme trébuchante dans le montant de la pension du retraité? Alors est ce que nous les minimisons, où nous les faisons mesurer et apprécier comme 1er résultat gagné qui donne confiance dans les actions et luttes que nous menons?

En même temps, nous sommes aussi conscients que de nombreux retraités, dont le niveau de pension se situe dans les limites des seuils de basculement de taux de la CSG et éventuellement à un assujettissement à la CRDS, à la Casa, mais également pour ceux qui perçoivent des retraites complémentaires du privé et qui cotisent au 1 % à l'Assurance maladie, vont se retrouver avec une revalorisation qui se traduira par une pension inférieure à ce qu'ils pouvaient toucher habituellement.

Alors oui, cela nous donne la responsabilité d'engager une bataille auprès du Gouvernement et des Députés, avec nos camarades des finances pour exiger que l'ensemble de ces seuils, dont le taux est annuellement modifié par le ministère des Finances, soient réévalués des pourcentages des revalorisations.

À présent, j'en viens aux propositions sur notre processus revendicatif, à soumettre au débat pour validation.

Premièrement :

De s'impliquer dans la semaine de déploiement confédérale du 7 au 10 novembre et au-delà, pour aller à la rencontre des retraités, tenir des assemblées de syndiqués sur notre triptyque et faire mesurer ce que nous avons fait bouger et gagner.

Deuxièmement :

Nous proposons d'interpeller de manière unitaire et avec conférence de presse, les parlementaires sur nos exigences d'un PLFSS qui réponde à nos besoins, même si celui-ci a été voté en première lecture à l'Assemblée nationale avec la méthode la plus anti-démocratique et brutale du 49-3.

Troisièmement :

De faire du 6 décembre, au prochain Conseil d'administration de l'Agirc-Arrco, un rassemblement unitaire à Paris au Medef et des rassemblements dans les départements au siège du patronat pour porter nos revendications.

Introduction au débat interactif sur le processus revendicatif

Cathy Tran-Phung Cau

CG
02/11/22

Pour cette nouvelle action, comme nous l'avons fait le 6 octobre, nous proposons de travailler avec la confédération, nos FD, nos UD et les syndicats pour construire une mobilisation des salariés et retraités sur l'enjeu des retraites complémentaires: « STOP au vol de nos cotisations, et à leur placement en bourse ».

Quatrièmement :

Nous proposons au Comité général de décider :

1. Le principe d'une nouvelle action, ou plusieurs, dans la deuxième quinzaine de janvier – ou début février – pour rendre publique, avec la confédération, notre consultation « De quoi ai-je besoin pour vivre? » qui nous servira à la poursuite de notre campagne d'augmentation des retraites base et complémentaires et de donner mandat à la CE de l'UCR pour la construire;
2. De réfléchir à une nouvelle dynamique autour des services publics comme un enjeu de société et un enjeu vital pour les retraités;
3. D'interpeller, à nouveau, les Députés et les faire se positionner sur notre exigence d'un bulletin de pension pour tous à intégrer dans le deuxième PLFSS avec la réforme des retraites.

Dernier point :

De quel matériel disposons-nous pour mener toutes nos initiatives, dès les mois de novembre et décembre et début d'année :

- Une campagne d'affiches à partir des thèmes de notre triptyque va être disponible rapidement;
- Une lettre type pour interpeller les Députés sur le PLFSS et les faire positionner sur notre exigence d'un bulletin de pension pour tous et à intégrer dans le PLFSS avec la réforme des retraites;
- De réaliser, avec le collectif bulletin de pension, un bulletin type que nous voulons et que nous pourrions avoir en début d'année;
- D'argumentaires et tracts sur l'évolution des retraites de base et complémentaires avec un nouveau diaporama qui peut servir à la construction de journée d'études dans les UFR, USR, nos UD et les syndicats;
- Un argumentaire CGT sur le PLFSS 2023 et nos propositions;
- Et enfin, d'un argumentaire et d'un tract grand public sur le service public qui sera prêt pour décembre et pourra nourrir notre action en début d'année.

Voilà Camarades, le processus que j'étais chargée de vous présenter et de soumettre au débat sur le processus revendicatif.

C'est très volontiers que je vous cède la parole!!!



Intervention sur notre démarche unitaire

CG
02/11/22

Bernard Guidou



Cher·e·s Camarades,

Lors de notre comité général de Lyon, en mars de cette année, nous n'avions pas eu le temps d'aborder ce sujet de l'unité, qui était l'ordre du jour.

Nous n'avions donc décidé d'avoir ce débat sur notre démarche unitaire à ce Comité général, car il nous semble nécessaire de faire un point sur le sujet par rapport aux remontées lors des réunions dont nous disposons de la part des UFR et USR. À relever que, malgré une demande de la direction de l'UCR, nous avons très peu de retours écrits de la part de nos organisations sur l'état des lieux de pratique et situation unitaire sur leur périmètre.

J'insiste sur le fait que ce débat porte sur une analyse et ne touche pas à nos orientations en la matière qui sont et doivent rester des décisions de congrès.

Des camarades émettront des critiques, des interrogations, des doutes sur la pratique et le contenu de notre démarche unitaire. Où en sommes-nous ?

1. Tout d'abord, nous avons solidifié, élevé nos exigences revendicatives unitaires autour de 3 points présentés pour améliorer les conditions de vie des retraités :
 - Augmentation des pensions,
 - Sécurité sociale intégrale,
 - Service public de proximité.
2. La CGT a repris la main tout en affirmant sa dimension unitaire, elle garde son activité d'organisation en toute indépendance par rapport aux autres organisations.
3. Le groupe des 9 n'est pas une organisation, mais regroupe sur des sujets précis, sur des exigences revendicatives des 9 organisations, avec une volonté d'agir. L'unité doit servir à l'élévation du rapport de forces. La CGT travaille en ce sens. D'ailleurs, pour éviter cette confusion souhaitée par certains pour des raisons évidentes existentielles, la CGT édite des comptes-rendus CGT en dehors du relevé de décisions unitaire. Ceci n'est pas qu'une question de forme.
4. C'est le Secrétaire adjoint qui représente de manière régulière la CGT accompagné d'un autre camarade de la direction de l'UCR-CGT selon les dossiers traités. Là aussi, ce n'est pas qu'une question de forme.
5. Plusieurs camarades critiquent le niveau d'investissement des autres organisations où elles existent, car nous avons par l'intention de les faire exister où elles ne sont pas. Ce Comité général doit être l'occasion de faire un état des lieux sur cette problématique.
6. Enfin, d'autres Camarades émettent des critiques sur la participation de certaines organisations syndicales à cette démarche unitaire. Si certaines organisations se retrouvent en accord avec la CGT sur le contenu et la démarche revendicative proposé en contradiction avec leur confédération, c'est eux qui ont un problème politique, pas la CGT.

Voilà Camarades, quelques éléments de notre démarche unitaire qui, j'espère, permettront d'avoir un échange serein et constructif à notre Comité général.



Premièrement : les actifs quittent de plus en plus tard l'entreprise. Le travail a perdu de son sens et, de fait, arrivés à l'âge de la retraite, les salariés ont envie de quitter rapidement l'entreprise.

Deuxième élément : donne-t-on envie de prendre des responsabilités, quand nous-même, nous calquons notre activité sur les actifs. Je ne donne là que quelques réflexions, mais je sais qu'un certain nombre de questions sont posées ou se poseront, lors de l'écriture des documents, lors des débats avant ou pendant le Congrès.

Je tenais d'ores et déjà, à poser sur la table ces réflexions, car dans le même moment, nous nous interrogerons sur : Comment développer le rapport de force ? Comment renforcer la CGT, dont notre UCR-CGT ? Comment développer, au travers de la lecture de *Vie nouvelle*, nos réflexions sur les problèmes de société ? Comment va notre vie syndicale ? Quelle approche sur la culture et le sport, dans notre excellent magazine *Vie nouvelle* ?

Vous le voyez, à partir de cette question, « **comment militer à la retraite ?** », le fil de la pelote se déroule avec des questions auxquelles il faudra répondre, pour que vive pleinement notre syndicalisme retraité dans l'entreprise jusqu'en territoire, c'est-à-dire en proximité, et bien entendu dans la CGT.

Voilà, chères et chers Camarades, ce que je souhaitais vous présenter, au nom de la CE de l'UCR. Je suis persuadé, ensemble dans nos UFR, USR, nos sections, que nous écrirons une belle page, pour notre UCR-CGT, pour la CGT qui sera porteuse de bel avenir, pour tous les retraités.

Donc, notre Comité général a la responsabilité de convoquer le Congrès de l'UCR du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023 avec, comme ordre du jour « L'ambition d'un syndicalisme de lutte pour tous les retraités ».

Merci de votre attention.

Chères et chers Camarades,

Le Comité général, des 2 et 3 novembre a la responsabilité de convoquer le 12^e Congrès de l'UCR-CGT du 27 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2023 à Saint-Malo, avec comme thème « l'ambition d'un syndicalisme pour tous les retraités »

Ce congrès reporté, pour cause de COVID, sera un moment important de démocratie, de débats de décisions, avec une nouvelle équipe renouvelée.

Je pense, qu'il faudra remettre au goût du jour notre bilan d'activité, rafraichir le document d'orientation et à mon humble avis, réécrire un nouveau paragraphe sur « Comment militer à la retraite ? ». Ce thème est, me semble-t-il, une réflexion importante pour le développement du syndicalisme retraité. Je pense même, que cela peut être un moment de débat central dans notre 12^e Congrès, car différents paramètres sont aujourd'hui à l'ordre du jour, alors qu'il y a quelques années cela ne se posait pas de cette manière.

Cher-e-s camarades,

Nous arrivons, au terme de notre Comité général de l'UCR. Ce temps démocratique de notre organisation est un moment important, pour analyser notre activité de ces 6 derniers mois et tracer des perspectives revendicatives et orga.

Dans un peu plus d'un an, nous tiendrons notre 13^e Congrès de l'UCR à Saint-Malo, du 27 novembre au 1^{er} décembre. Ce rendez-vous revêt un caractère important et particulier.

En effet, la pandémie nous a obligé de transformer notre dernier Congrès, en Assemblée générale, sous forme de visioconférence au mois de mars 2021. Lors de cette rencontre réussie avec plus de 140 participants, nous avons élu une nouvelle direction et arrêté une feuille de route, sur la base de nos orientations arrêtées au Congrès de Bordeaux.

De cette rencontre, dans un contexte et sous une forme compliquée, nous avons depuis mené une activité offensive. Notre triptyque revendicatif : augmentation des pensions, Sécurité sociale intégrale, service public de proximité a alimenté de nombreuses mobilisations locales, régionales et nationales, souvent unitaires.

Retenons, dans ces nombreuses actions, celle du 2 décembre 2021, avec plus de 25 000 manifestants à Paris, qui nous a permis au-delà du rapport de force exprimé, de redonner confiance à un corps militant, qui sortait des restrictions liées au Covid.

Oui, nous pouvons être fiers de l'activité que nous avons menée dans cette période complexe, pour défendre les intérêts et les revendications des retraités.



Notre Congrès va nous permettre, dans son bilan d'activité, de revenir sur notre activité pendant ces dernières années et tracer des orientations offensives, pour les 3 prochaines années.

Nous proposons donc, à partir de ce Comité Général, de travailler à préparer un Congrès dans la proximité. Gagner des rencontres avec l'ensemble de nos organisations USR/UFR, sections, avec le maximum de syndiqués, pour échanger autour des documents du Congrès. Débattre, comme Marc l'a proposé, à ce Comité général, de la place des retraités dans la société, dans la CGT.

Comment militer aujourd'hui en tant que retraité ? Quelle activité autour de quelle organisation ? Autant de sujets qui se posent dans toutes nos organisations. L'évolution de la société, l'âge de départ à la retraite, la vie à la retraite, sont autant d'éléments qui traversent ces questionnements. S'y arrêter, est une obligation pour gagner, renforcer, pérenniser notre syndicalisme retraité, dans une dimension Confédérale.

Avant notre Congrès de l'UCR, va se dérouler, fin mars 2022, notre Congrès Confédéral. Ce dernier fait couler beaucoup d'encre et de débats, dans nos rangs et surtout à l'extérieur de notre organisation. Ce rendez-vous, en effet, est important dans un monde, une société, qui ne cesse de dégrader nos conditions de vie, notre sécurité, nos droits, notre bien-être.

La CGT à un rôle important à jouer, pour donner des perspectives et créer les conditions de fortes mobilisations interprofessionnelles et intergénérationnelles, pour imposer nos exigences. Nos forces organisées, leur nombre, leur déploiement, l'ancrage de notre activité dans les entreprises et les territoires, est au centre de cet objectif, de cette ambition.

Le 53^e Congrès confédéral, comme le prévoit les statuts, est, et doit être, le Congrès des syndicats, donc des sections de retraites. Autour des documents, qui seront reçus au plus tard le 15 décembre, de la proposition de notre future Direction confédérale, organisations des débats démocratiques, avec un maximum de nos syndiqués. Tout autre comportement serait vécu comme une attitude anti-statutaire et fractionnaire qui, bien sûr, ne servira ni la CGT, ni le monde du travail.

Chers Camarades, nous sommes en tant que dirigeants, en responsabilités sur le sujet. J'en arrive, à notre activité revendicative et orga. La période que

nous vivons est intense, en activité, en rendez-vous revendicatifs et ceci à tous les niveaux : spécifiques, locaux, interprofessionnels, intergénérationnels. Ces mobilisations, portent, comme nous l'avons vérifié dans le débat, sur le sujet du pouvoir d'achat, plus particulièrement, sur l'augmentation générale des salaires et des pensions. Il faut dire qu'avec une inflation à 6,2 % au 30 octobre, il y a urgence sur le sujet !

Nous sommes bien loin du bouclier fiscal du Gouvernement qui tente de contourner cette juste exigence, par des mesurette, des chèques de toute nature, qui s'apparentent plus à de la mendicité. Cela a pour objectif de diviser les salariés actifs et les retraités de notre pays, entre ceux qui touchent et ceux qui passent au travers. Et tout cela avec un comportement raciste insupportable.

À cela, l'exigence d'augmentation des salaires et pensions est bien le fruit de la bataille idéologique menée par la CGT sur une autre répartition des richesses. Même si tout n'est pas acquis, nous avons marqué des points et obtenus dans de nombreux cas des avancées, sur l'augmentation générale des salaires et pensions.

Pour les retraites, l'augmentation de 4 % sur les pensions du régime général et de 5,12 % pour les retraites complémentaires est le fruit de nos luttes depuis plusieurs mois, plusieurs années. Même si le compte n'y est pas, et il n'y est pas – comme je le disais précédemment –, ne perdons pas ça de vue. C'est, non seulement, le fruit de notre activité, mais aussi un élément de confiance sur la mobilisation, son utilité et son efficacité. Oui, je le répète, le compte n'y est pas par rapport à l'inflation, mais aussi par rapport au passif. Ces acquis sont un point d'appui pour nos prochaines mobilisations, je vais y venir, mais également sur l'avenir et le renforcement du financement de notre Sécurité sociale.

En effet, obtenir des augmentations générales, c'est majorer le salaire socialisé, pierre angulaire du financement de notre protection sociale. Après les 22 et 29 septembre, le 6 octobre, 18 octobre, le 27 octobre, il nous faut tracer de nouvelles perspectives sur notre triptyque revendicatif (augmentation des pensions, sécurité sociale Intégrale, service public de proximité) et ceci de manière spécifique et convergente avec nos camarades actifs.

C'est avec cette ambition, que nous avons décidé à la CE de l'UCR de septembre de mettre en oeuvre un

processus revendicatif et orga qui va nous permettre de tenir l'ensemble de notre triptyque, le faire en cohérence et en convergence avec l'ensemble des organisations de la CGT.

Avec cet état d'esprit, notre prochaine étape de mobilisation, c'est la journée interprofessionnelle et intergénérationnelle du 10 novembre, sur la question importante de l'augmentation des salaires et pensions.

La suspension de la grève chez TOTAL ne règle en rien le sujet, pour une grande majorité d'entreprises et pour les retraités. Par contre, face à une direction qui ne voulait rien lâcher et qui avec ses amis du Gouvernement a utilisé la répression, la division, le mensonge, la calomnie, nos camarades, ont obtenus 7 % d'augmentation, dont 5,5 % de majoration de leur salaire. Ces avancés sont bien le fruit de la lutte et non pas d'une signature traîtresse de la CFDT et de la CGC, qui n'étaient même pas dans le conflit.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples de luttes payantes, qui prouvent la nécessité et l'efficacité de la mobilisation. Les journées d'actions, comme le 10 novembre, permet dans un même mouvement, de faire converger les actions existantes et d'en faire naître de nouvelles.

Cela nous permet également de porter haut et fort, dans l'opinion publique maltraité, par les médias dominants, l'impérieuse nécessité, l'urgence, d'une autre répartition des richesses.

À la veille de la mise sur la table du dossier des retraites, de la part du président de la République et de son Gouvernement, la construction d'un rapport de force de haut niveau est impérative. L'unité de 13 organisations sur le sujet, dont les 5 confédérations, est un point d'appui important

La généralisation de la grève, de la mobilisation, est le fruit d'une démarche de classe et de masse reposant sur un déploiement de nos forces pour gagner la bataille des idées autour de nos propositions. Nous sommes, loin d'un slogan, d'une incantation à l'appel à la grève générale.

Sur ce point, permettez-moi de vous donner un exemple récent dans une entreprise que je connais bien « la SNCF ». Donc, le 18 octobre, sur un site de la région parisienne, Assemblée générale pour débattre de la reconduction de la grève : 87 présents sur 1 800 salariés sur le site, et bien sans hésiter SUD



RAIL appelait à la reconduction. Au-delà, de ne pas être sérieux, c'est une attitude dangereuse. Heureusement que la CGT en a appelé à retourner sur les chantiers, dès le 19 au matin, pour élargir le rapport de force qui reste insuffisant.

Pour terminer sur ce point, le processus interprofessionnel et intergénérationnel en cours est capital pour la gagne, car il traduit dans l'action concrète la convergence des actifs et des retraités.

Notre triptyque revendicatif, (augmentation des pensions, sécurité sociale intégrale, service public de proximité) doit faire l'objet d'échanges, de travail d'actes de direction avec l'ensemble des organisations de la CGT (Confédération, fédérations, unions départementales). Ces 3 éléments majeurs de notre activité portent un enjeu fondamental d'évolution de la société et donc touche tous nos citoyens.

Je voudrais, maintenant insister sur 3 dossiers de notre activité revendicative.

Tout d'abord les retraites complémentaires, car l'Agirc-Arrco n'est pas le seul régime existant. Nous devons donc prendre en compte l'ensemble des autres. Nous allons donc élargir notre groupe de travail de l'UCR sur le sujet à des camarades de ces régimes, pour prendre leurs exigences revendicatives en compte. Sur l'Agirc-Arrco, après le 6 octobre, nous avons décidé d'un nouveau rendez-vous revendicatif en territoire, devant les sièges du Medef, le 26 octobre.

Le 27 octobre, rendez-vous interprofessionnel, nous a amené à reporter cette mobilisation. Comme nous l'avons débattu ce matin, nous décidons à ce Comité général de nouveaux rassemblements, devant les sièges du Medef, le 6 décembre prochain, jour de

Conseil d'administration de l'Agirc-Arrco. Nous devons donc, comme pour le 26 octobre, reprendre contact avec les autres organisations, pour caler le périmètre unitaire de cette initiative dans tous les départements.

Nous appelons également à construire ces rassemblements, en convergence avec les actifs, donc avec nos UD, dans les territoires, devant les sièges du Medef.

Nous y portons 3 exigences :

- Une augmentation des pensions 2022 équivalente au moins à l'inflation et anticiper au 1^{er} janvier 2022 des mesures prenant en compte les pertes cumulées depuis 15 ans.
- Une réforme de fond de cette institution au niveau de son fonctionnement et de ses règles avec, en priorité, la suppression du malus de 10 % pendant les 3 premières années de retraite.
- Enfin, une utilisation des 70 milliards de réserve, tournée vers les besoins des retraités et non des placements sous forme de spéculation financière, comme actuellement.

Sur ce dossier, qui concerne 13,7 millions de retraités et un grand nombre d'actifs, la CGT ne lâchera rien sur ces revendications et l'avenir des retraites complémentaires. Soyons à l'offensive, pour contacter tous les retraités concernés et donc élargir le rapport de force pour le 6 décembre, mais également, pour les autres mobilisations. Bien entendu, le niveau d'augmentation des pensions du régime général, au minimum au niveau de l'inflation, reste une exigence et une de nos priorités.

Dans cette période, l'État examine le PLFSS 2023. Ce Gouvernement, comme pour le budget de la nation, a utilisé le 49.3 en première lecture, pour empêcher toutes mesures progressistes sur ce projet de loi.

Dès sa sortie, la CGT au niveau de la Confédération et de l'UCR, s'est exprimée. Nous avons assimilé ce projet de loi à du bricolage, dans le sens d'un contenu marqué de mesurette, tout de même fruit de nos luttes, mais manquant sur le fond de moyens humains et financiers pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Nous avons engagé une démarche unitaire avec 8 autres organisations, qui va se traduire la semaine prochaine, par une interpellation des Députés et Sénateurs (hors RN), des pouvoirs publics, sur nos exigences par rapport à la PLFSS 2023. Vous

avez à votre disposition, un argumentaire qui vous permettra d'affiner et d'argumenter vos rencontres avec ces élus.

Nous avons besoin de vos remontées sur le compte-rendu de ces interpellations, entre autres, pour alimenter notre position lors de notre prochaine rencontre unitaire du 23 novembre.

Cette loi de la Sécurité sociale pour 2023 concerne, certes, les retraites, mais également les actifs, car au-delà des moyens c'est l'avenir même de notre Sécurité sociale qui est mise en cause par le Gouvernement. L'intervention de Jean-Claude à ce Comité général a été très explicite sur le sujet.

Sur nos perspectives revendicatives, la matérialisation du bulletin de pension, la question du numérique et plus largement la reconstruction de véritable service public de proximité doit retenir toute notre attention. Nous vous proposons une initiative revendicative en début d'année 2e quinzaine de janvier/1re semaine de février, sur le sujet, sous une forme à définir rapidement, par la CE de l'UCR. Nous y mettons bien sûr, également, notre exigence d'augmentation des pensions et le contenu du PLFSS 2023.

Bien entendu le dossier retraite, vu le calendrier, risque fort d'être sur le devant de la scène. Mais, comme pour le 26 octobre sur l'Agirc-Arrco, nous adapterons notre calendrier et nos agendas. La lutte se gagne au jour le jour. Notre prochaine CE de l'UCR adaptera cette stratégie.

Ce processus revendicatif est et va être accompagné ces prochains jours de matériels (tracts, argumentaires, affiches) permettant à nos directions d'orga-

niser la formation de nos adhérents et le déploiement de nos forces, pour obtenir le rapport de force maximum. Nous allons également poursuivre notre démarche unitaire, les mobilisations unitaires nous aidant à gagner en crédibilité et en efficacité.

Sur ce sujet, il est important, qu'après notre débat à ce Comité général, chaque organisation procède à un état des lieux de son activité en la matière, sur les organisations présentes au niveau de leur professions et territoires ainsi que leurs activités.

J'en arrive à notre activité orga: notre rencontre nationale des responsables de la Vie syndicale et de *Vie nouvelle* du 17 juin, doit maintenant se traduire par des actes de direction concrets. Cette bonne réunion, comme nous l'avons à juste titre nommée, doit maintenant se trouver des prolongements. La lecture mensuelle des tableaux de notre état d'orga démontre que nous n'en sommes pas là.

Nous continuons à perdre des adhérents et des lecteurs de *Vie nouvelle*. Au-delà de l'aspect financier, comme nous l'avons vu sur les tarifs 2023, cela pègre, percute de mauvaise manière notre bataille des idées et la capacité de notre UCR à se déployer en nombre suffisant, pour élever le rapport de force. Et pourtant, cela n'est pas fatal et le potentiel existe, disons-le-nous! D'accord, mais traduisons le dans les faits, dans la vie de nos organisations.

Sur le renforcement de notre organisation et en premier lieu de nos sections: le passage actif-retraité doit maintenant faire l'objet de plan de travail précis dans tous nos syndicats. Nous devons impliquer toute la CGT dans ce travail, le renforcement du syndicalisme retraité est une question essentielle de l'élévation du rapport de force.

Nous disposons d'expériences positives, de matériel pour organiser cela. Cela nécessite, une aide, une impulsion des responsables à la Vie syndicale des UFR et des USR, sur la réalité de leurs syndicats et de leurs implantations.

Il faut gagner les actifs et les retraités dans tous nos syndicats, à l'importance du poids du syndicalisme retraité, donc de son renforcement. C'est la clef, pour que ce sujet soit enfin pris en compte de bonne manière, dans le plan de travail de toutes nos organisations.

Cela représente un potentiel de 50 000 adhérents ces 5 prochaines années, soit 60 % de nos forces actuelles



de l'UCR. Ne passons pas à côté de ce trésor politique et humain.

Toujours sur le renforcement, de très nombreux retraités participent activement à nos mobilisations dans la période. Beaucoup ne sont pas syndiqués et s'inquiètent pour leur avenir. Proposons-leur de rejoindre la CGT pour tracer des perspectives, pour améliorer leurs conditions de vie et construire une société plus juste. Plaçons ce point en bonne place de nos rencontres, de nos réunions en directions de retraites, c'est notre périmètre d'activité spécifique.

Enfin, plus de 20 000 retraités restent adhérents chez les actifs. Nous devons comprendre pourquoi (pour palier à une responsabilité, un bien être dans le militantisme actif, une raison financière, etc.).

Ce qui est sûr, c'est que cette situation n'est pas normale. Elle ne règle pas le problème chez les actifs entre autres, du nombre d'adhérents et de politique des cadres. De plus, elle affaiblit notre syndicalisme retraité par un non apport d'adhérents et de militants.

L'approche de deux Congrès importants doit nous permettre d'aborder ce sujet de manière sereine. Comme je le disais précédemment avec les USR et UFR mais aussi avec les UD et FD.

Chers Camarades, ce renforcement global, en nombre adhérents, en jeunes adhérents est indispensable pour renouveler notre corps militant à tous les niveaux et donc pérenniser notre organisation, notre CGT. Alors, engageons-nous, partout, à poursuivre, accentuer ce travail. L'espace Vie syndicale de notre UCR, va aider concrètement à ce que cette activité envers nos sections de retraités et leurs syndicats professionnels ou multi-professionnels se concrétise par



une intervention croisée des UFR et leurs FD et des USR et leurs UD.

En ce qui concerne *Vie nouvelle*, le gain d'abonné doit d'abord se traduire au niveau de nos adhérents. Trop, beaucoup trop d'adhérents de notre UCR ne sont pas lecteurs de *Vie nouvelle*. Ceci, bien sûr, n'aide pas au déploiement de nos forces pour gagner la bataille des idées. Notre direction de l'UCR se félicite que des organisations abonnent leurs adhérents à *Vie nouvelle*.

Il nous faut accentuer cette orientation, comme le font certains, sous l'impulsion et l'aide de leur UFR et USR. Dans la même dynamique, il nous faut pérenniser cet abonnement au niveau de chaque camarade. Notre magazine doit également faire l'objet de propagande au niveau de la masse des retraités, en dehors de nos rangs. Notre magazine est apprécié, donc proposons-le lors de manifestations, de rassemblements, sur les marchés, etc. Soyons ambitieux et offensifs.

L'espace *Vie nouvelle* de l'UCR est à votre disposition pour aider à mettre en oeuvre ce plan de travail dans votre organisation. La CE de l'UCR vous fera des propositions d'initiatives pour rassembler nos organisations autour de cet objectif.

Notre organisation, son nombre d'adhérents, son déploiement, sa communication sont les clefs, les leviers essentiels de la construction d'un rapport de force gagnant. Il nous faut y croire et le matérialiser par des actes concrets.

Chers Camarades, notre consultation « **De quoi ai-je besoin pour vivre?** » arrive au terme de son dépouillement. Au début de l'année prochaine, elle doit être une source pour actualiser nos revendications, le contenu de nos mobilisations, notre communication, le renforcement de la CGT. Dans la dynamique des assemblées générales de syndiqués de début d'année, nous travaillerons à des propositions porteuses d'une activité ambitieuse de notre UCR allant en ce sens.

Pour terminer ces conclusions à nos travaux, je tiens à insister sur notre nécessaire implication afin d'exiger l'arrêt des tensions, des guerres, le respect des droits, en premier lieu, des femmes sur l'ensemble de cette planète.

Ayons confiance en nous, en notre capacité, en notre volonté à changer les choses !

Merci de votre attention.

« Est-ce que cette année, le père noel sera une ordure »

« On entend une petite musique sur les grosses augmentations, alors que nous subissons une grosse perte de pouvoir d'achat »

« Visibilité par apport à la population »

« Plus de la confiance que de la défiance »

« Les prix, c'est une honte, l'inflation on ne sait pas comment elle est calculée, mais quand on fait ses courses on est loin du compte, 300 euros tout de suite, il faut y revenir »

« Quant on ne peut plus soigner les bébés, on ne soignera pas les vieux »

« Unité ce n'est pas que rassembler les sigles, mais rassembler les retraités »

« Ils n'ont pas les outils ou pas la volonté de faire »

« Tout le monde dégaine, 49-3 contre motion de censure »

« On distribue collectif en portant le badge de la CGT »

« Avoir des propositions c'est bien, le faire connaître c'est mieux »

« C'est une participation passive »

Pour que Noël
n'oublie personne,
DONNEZ

de l'argent



MERCI!!

AVEC LE
SECOURS POPULAIRE
ET LES
COPAINS DU MONDE,
DEVENEZ
PÈRE NOËL VERT.

WWW.SECOURSPOPULAIRE.FR



GRAPHISME: PIERRE BERNARD
AVEC DELLO

P.B.